

Province de Québec, Canada

MINISTÈRE DES TERRES ET FORETS

Honorable HONORÉ MERCIER, Ministre; F. X. LEMIEUX, Sous-Ministre.

SERVICE HYDRAULIQUE

ARTHUR AMOS, Directeur du Service Hydraulique.

TABLEAU

INDIQUANT LES

Forces Hydrauliques

CONCÉDÉES PAR LA

PROVINCE DE QUÉBEC

Du 31 octobre 1923 au 7 avril 1930.

SUPPLÉMENT

A LA PUBLICATION No. 10

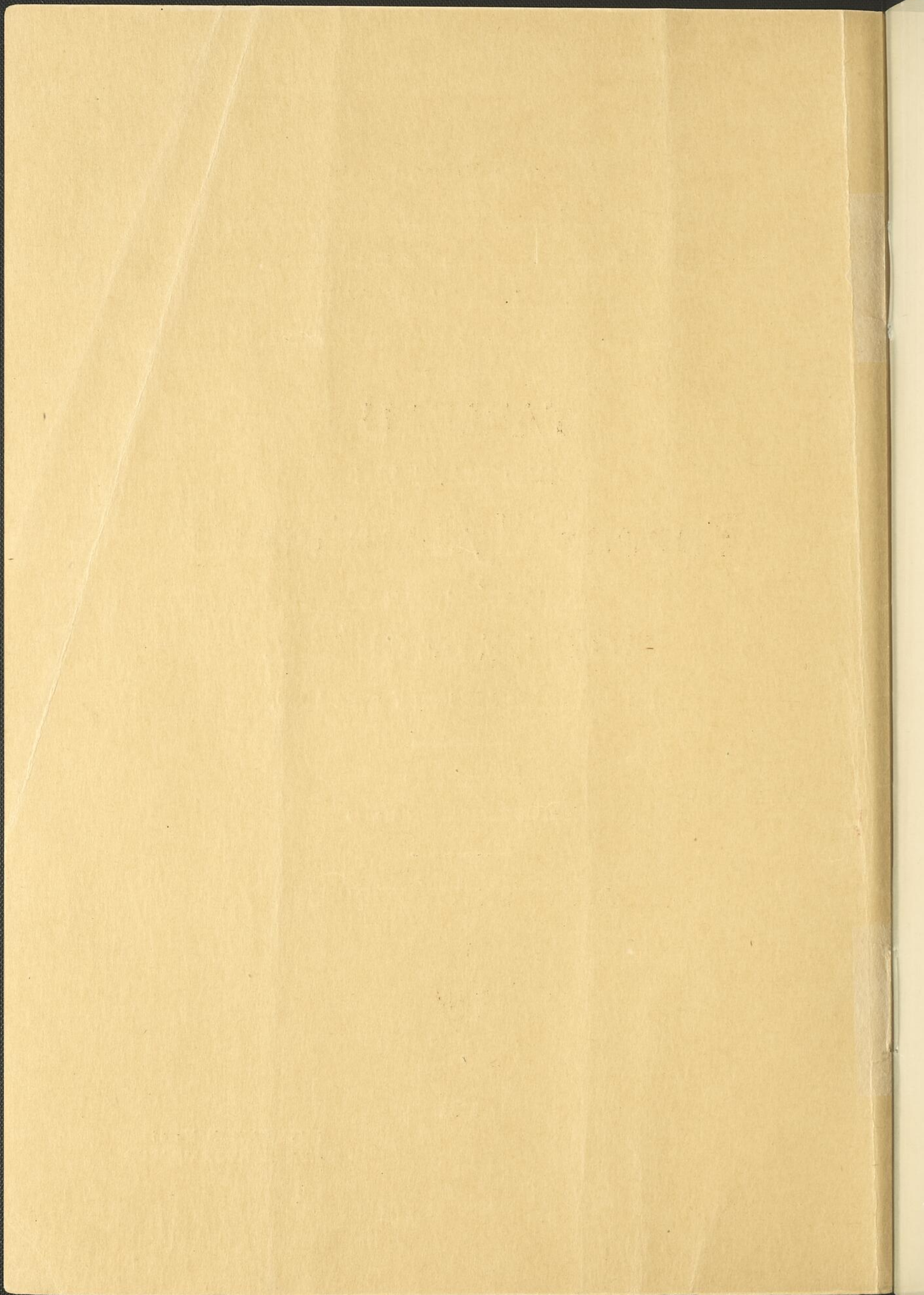
BAUX EMPHYTÉOTIQUES



QUÉBEC

1931

PUBLICATION No 11
SERVICE HYDRAULIQUE



Province de Québec, Canada

MINISTÈRE DES TERRES ET FORETS

Honorable HONORÉ MERCIER, Ministre; F. X. LEMIEUX, Sous-Ministre.

SERVICE HYDRAULIQUE

ARTHUR AMOS, Directeur du Service Hydraulique.

TABLEAU

INDIQUANT LES

Forces Hydrauliques

CONCÉDÉES PAR LA

PROVINCE DE QUÉBEC

Du 31 octobre 1923 au 7 avril 1930.

SUPPLÉMENT

A LA PUBLICATION No. 10

BAUX EMPHYTÉOTIQUES



QUÉBEC

1931

PUBLICATION No 11
SERVICE HYDRAULIQUE

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

530 SOUTH EAST ASIAN AVENUE

CHICAGO, ILLINOIS 60607

TEL: 773-936-3700

FAX: 773-936-3701

UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

530 SOUTH EAST ASIAN AVENUE

CHICAGO, ILLINOIS 60607

TEL: 773-936-3700

FAX: 773-936-3701

UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

530 SOUTH EAST ASIAN AVENUE



UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

530 SOUTH EAST ASIAN AVENUE

INDEX

(Les numéros se rapportent à la première colonne du Tableau)

<i>Rivières</i>	<i>Nos.</i>	<i>Remarques</i>
A		
Assémetquagan	140	Bail emphytéotique à la cie " <i>Fraser Co., Ltd.</i> "
B		
Bell	131	Bail emphytéotique à <i>L.-E. Tremblay et al.</i>
Bousquet	133	Bail emphytéotique à la cie " <i>Northern Quebec Gold Fields & Exploration Co.</i> "
Blanc (Grand) Ruisseau....	134	Bail emphytéotique à la cie " <i>St. Regis Paper Co. of Canada.</i> " Canton DeMonts.
Batiscan	135	Bail emphytéotique à la cie " <i>North Shore Power Co.</i> "
G		
Gatineau	145	Bail emphytéotique à la cie " <i>Gatineau Power Company</i> ". Rapides des Six Portages.
Gatineau	155	Bail emphytéotique à la cie " <i>Gatineau Power Company</i> ". Re Chute Paugan.
H		
Hall	150	Bail emphytéotique à la <i>Compagnie Electrique de Pascarbo</i> , aujourd'hui Chaleur Bay Power Ltd.

<i>Rivières</i>	<i>Nos.</i>	<i>Remarques</i>
L		
Loup (du)	132	Bail emphytéotique à la cie "Algonquin Power Co."
Laflamme	147	Bail emphytéotique à E.-C. De Carufel.
Lièvre (du)	156	Bail emphytéotique à la cie "The James Mac-laren Co., Ltd." Forces hydrauliques en amont de High Falls.
M		
Mégiscane	137	Bail emphytéotique à E.-W. Tobin.
Mistassini	141	Bail emphytéotique à la cie "Leaside Engin-eering Co., Ltd."
Mistouc	144	Bail emphytéotique à Adélarde Lemay.
Mille-Iles	148	Bail emphytéotique à R.-A.-P. Whiteford.
N		
Nord (du)	133	Bail emphytéotique à Jean Rolland.
O		
Outaouais	142	Bail emphytéotique à la cie "National Trans-continental R'y. Branch Lines." Chutes du Haut de l'Outaouais.
Outaouais	143	Bail emphytéotique à la cie "Montreal Engin-eering Co., Ltd." Les chutes des Chats.
Outardes (aux)	149	Bail emphytéotique à la cie "Ontario Paper Co."
Ouareau	157	Bail emphytéotique à la cie "Gatineau Power Company." Chute à Magnan.

<i>Rivières</i>	<i>Nos.</i>	<i>Remarques</i>
P		
Péribonca (Petite)...	158	Bail de 5 ans à <i>Alfred Tremblay</i> .
Q		
Quinze (des)	130	Bail emphytéotique à la cie " <i>Quinze Power Co., Ltd.</i> "
Quinze (des)	139	Bail emphytéotique à la cie " <i>Canadian International Paper Co.</i> "
R		
Rouge	146	Bail emphytéotique à <i>MM. Beaubien, Busfield & Co.</i> "
S		
St-François	136	Bail emphytéotique à la cie " <i>Canada Paper Co., Ltd.</i> " Chutes Ulverton.
St-François	153	Bail emphytéotique à la <i>Cité de Sherbrooke</i> . Chutes du bassin de Westbury.
St-Laurent	152	Bail emphytéotique à la cie " <i>Beauharnois Light, Heat & Power Co.</i> "
St-Laurent	154	Concession à la cie " <i>Beauharnois Light, Heat & Power Co.</i> "
St-Maurice	151	Bail emphytéotique à la cie " <i>The Shawinigan Water & Power Co.</i> " Chutes du Haut St-Maurice.



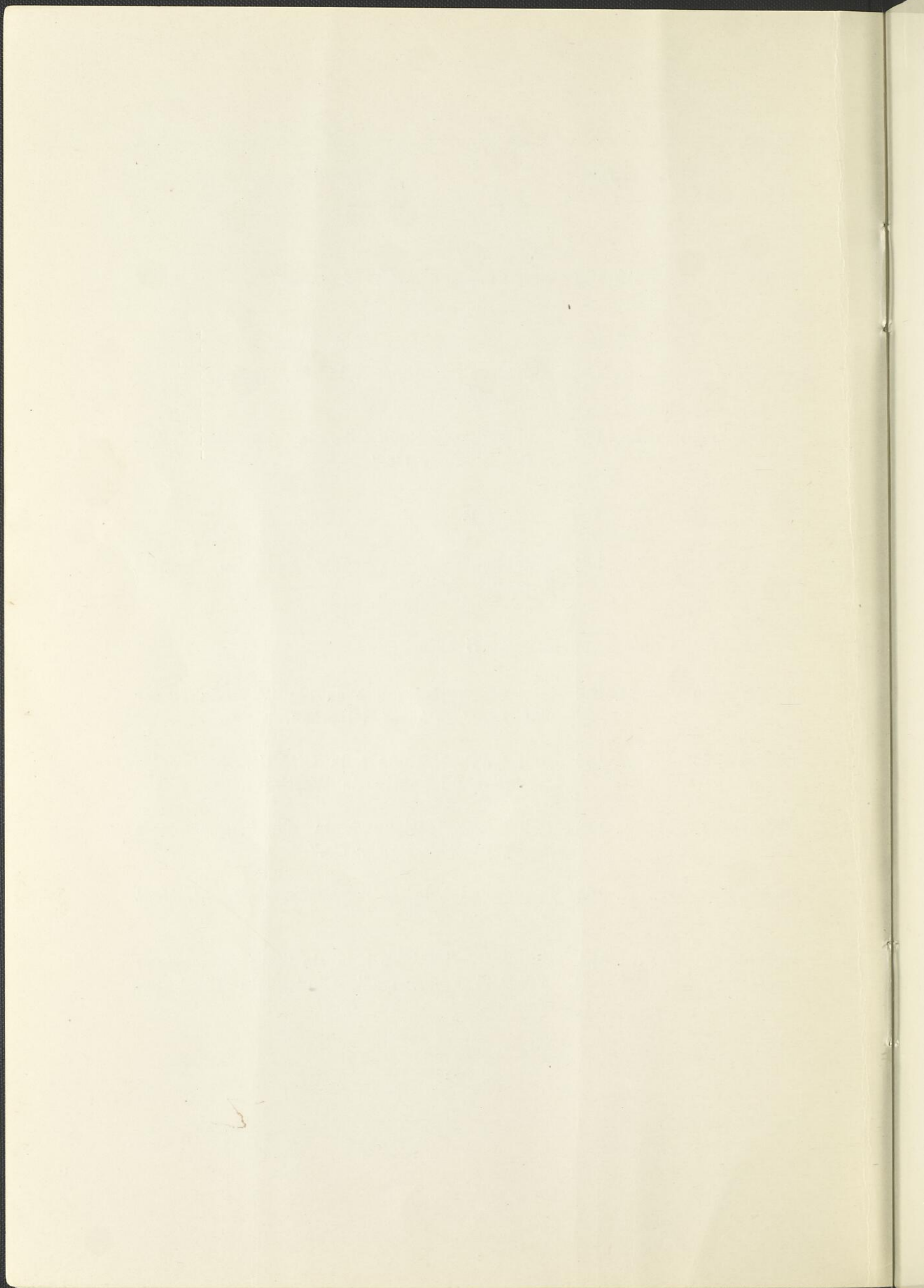


TABLEAU
INDIQUANT LES FORCES HYDRAULIQUES CONCÉDÉES
PAR LA PROVINCE DE QUÉBEC DU 31 OCTOBRE 1923
AU 7 AVRIL 1930.

SUPPLÉMENT

BAUX EMPHYTÉOTIQUES

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES

7 avril

Concédées par la province de Québec du premier juillet 1923 au premier février 1930.

(POUR COMPLÉTER LA PUBLICATION No. 10)

Nos	DATE de la concession	DÉSIGNATION des forces hydrauliques	Nom du concessionnaire primitif	Ayant-droit actuel	LOYER ANNUEL	Redevance supplémentaire	Puissance brute approximative	Clauses essentielles du bail	Remarques
	1923	Rivière des QUINZE (Concession No. 3)							
130	20 juillet 1923	Les forces hydrauliques qui peuvent être aménagées entre la ligne de division des lots 63, 64, rang II., canton de Baby, jusqu'au barrage ru Gouvernement, au pied du lac des Quinze.	Quinze Power Co. Ltd.	The Northern Quebec Poyer Co. Ltd.	\$80,100.00	50c. par H.P. 50c. additionnel par H.P. exporté.	50,000 H.P.	Bail emphytéotique de 60 ans Loyer annuel payable d'avance le 1er mai. Clause d'annulation. Cautionnement, en garantie de \$75,000.00.	Concession de gré à gré.
		— Rivière BELL (Canton de Senneterre)							
131	31 octobre 1923	Rapides Nos. 2, 3, 4, 5 et 6, avec les îles, îlets, rochers et battu-	L.-E. Tremblay, Jos. Lallier et Wilf. Trumai-	Bell River Power, Co., Ltd.	\$271.00	50c par H.P. payable le 1er juin de	350 H.P.	Bail emphytéotique de 50 ans	Concédé après enchères publi-

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES.—(Suite).

Nos	DATE de la concession	DÉSIGNATION des forces hydrauliques	Nom du concessionnaire primitif	Ayant-droit actuel	LOYER ANNUEL	Redevance supplémentaire	Puissance brute approximative	Clauses essentielles du bail	Remarques
	1924	Rivière BOUSQUET (Canton de Bousquet)							
133	15 janvier 1924	Deux lots de terre ainsi qu'une partie du lit de la rivière et d'un petit ruisseau tributaire du lac Bousquet, avec les forces hydrauliques et la réserve des trois chaînes sur les deux côtés de la rivière et du ruisseau.	Northern Quebec Gold Fields & Exploration Co. Limited.		40.00	50c par H.P. payable le 1er juin de chaque année.	45 H.P.	Bail emphytéotique de 25 ans. Loyer annuel payable d'avance le 1er juin. Cautionnement de \$100 déposé au Dept. des terres et forêts. La mise en exploitation devait commencer le 15 janvier 1926. Révision tous les 10 ans. Clause d'annulation.	Concession de gré à gré. Aménagement pas encore commencé.
	1924	GRAND RUISSEAU BLANC (Canton de DeMonts)							

134	7 mars 1924	Un certain lopin de terre y compris l'utilisation des forces hydrauliques.	St.Regis Paper Co., of Canada.	\$200.00	50c par H.P. payable le 1er décembre de chaque année.	400 H.P.	Bail emphytéotique de 60 ans. Loyer annuel payable d'avance le 1er décembre. La mise en exploitation devait commencer le 7 mars 1926. Révision tous les 10 ans. Clause d'annulation.	Concession de gré à gré.	
		Rivière BATISCAN							
		(Chute de la Cheminée)							
135	7 avril 1924	Une certaine partie du lit de la rivière Batiscan dans la paroisse de St-Narcisse et de Ste-Geneviève de Batiscan, comté de Champlain, ainsi que les forces hydrauliques situées dans les limites de la concession.	North Shore Power Company.	The Shawinigan Water & Power Co.	\$1505.00	50c par H.P. payable le 23 octobre de chaque année. 50c add. par H. P. sur forces vendues hors de la Province.	20,000 H.P.	Bail emphytéotique de 60 ans. Loyer annuel payable d'avance le 23 octobre. Cautionnement de \$5,000. déposé au Dépt. des terres et forêts. La mise en exploitation devait commencer le 23 octobre 1926. Révision tous les 10 ans. Clause d'annulation.	Concédé après enchères publiques. Aménagement terminé. Bail refondu le 8 juin 1929 avec celui du 21 mai 1912 concernant la Grande Chute et Chute Plate.

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES.—(Suite).

Nos	DATE de la concession	DÉSIGNATION des forces hydrauliques	Nom du concessionnaire primitif	Ayant-droit actuel	LOYER ANNUEL	Redevance supplémentaire	Puissance brute approximative	Clauses essentielles du bail	Remarques
136	12 août 1924	Rivière ST-FRANCOIS (Chutes Ulverton - Kingsey) Partie du lit de la rivière, cantons de Durham et Kingsey, comté de Drummond, avec les forces hydrauliques connues sous le nom de Chutes Ulverton-Kingsey.	Canada Paper Company, Limited.		\$505.00	50c par H.P. payable le 1er mai de chaque année. 50c add. par H. P. sur forces vendues hors de la Province.	2,500 H.P.	Bail emphytéotique de 60 ans. Loyer annuel payable d'avance le 1er mai. Cautionnement de \$7,000.00 déposé au Dépt., des terres et forêts. La mise en exploitation devait commencer le 12 août 1925; délai prolongé au 12 août 1929. Révision tous les 10 ans. Clause d'annulation.	Concédé après enchères publiques. L'aménagement n'est pas commencé. Bail amendé en vertu d'un autre du 4 décembre 1925.

137	3 dec. 1924	Rivière MÉGISCANE (Canton de Faillon, Dollard, etc.) Partie du lit de la rivière comprenant le droit d'aménager les forces hydrauliques et comprenant les îles, rochers ou battures situés dans les limites de la concession.	E.-W. Tobin.		\$4,005.00	50c par H.P. payable le 16 oct. de chaque année. 50c add. par H. P. sur forces vendues hors de la Province.	20,000H.P.	Bail emphytéotique de 70 ans. Loyer annuel payable d'avance le 15 octobre. Cautionnement de \$10,000.00 déposé au Dépt., des terres et forêts. La mise en exploitation devait commencer le 16 octobre 1927; délai prolongé au 16 octobre 1931. Révision tous les 10 ans. Clause d'annulation.	Concédé après enchères publiques. L'aménagement n'est pas commencé.	
		Rivière du NORD (Chute de la Montagne du Sauvage)								
133	11 décembre 1924	Partie du lit de la rivière en front des lots 6, 7, 8 et 9 rang 11, canton de Morin, avec la réserve des trois chaînes et le lit de la	Jean Rolland	Gatineau Power Company depuis le 25 fev. 1928.	\$200.00	50c par H.P. payable le 1er juin de chaque année.	500 H.P.	Bail emphytéotique de 50 ans. Loyer annuel payable d'avance le 1er juin.	Concession de gré à gré. L'aménagement n'est pas commencé.	

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES.—(Suite).

Nos	DATE de la concession	DÉSIGNATION des forces hydrauliques	Nom du concessionnaire primitif	Ayant-droit actuel	LOYER ANNUEL	Redevance supplémentaire	Puissance brute approximative	Clauses essentielles du bail	Remarques
		branche nord-est de la dite rivière, y compris les forces hydrauliques.				50c add. par H. P. sur forces vendues hors de la province.		Cautionnement de \$600.00 déposé au Dépt., des terres et forêts. La mise en exploitation devait commencer le 11 décembre 1927; délai prolongé au 11 décembre 1930. Révision tous les 10 ans. Clause ordinaire d'annulation.	
	1925	Rivière des QUINZE (Comté de Pontiac)							
139	31 décembre 1925	Les forces hydrauliques de la rivière des Quinze, comté de Pontiac, comprises dans la section de la rivière désignée comme Concession No 2. Superficie 3,000 acres.	Canadian International Paper company.	Gatineau Power Company.	\$10,000.00	50c par H.P. 50c add. par H. P. sur forces vendues hors de la Province.	50,000 H.P.	Bail emphytéotique de 75 ans. Loyer annuel payable d'avance le 1er décembre. Cautionnement de	Concession de gré à gré.

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES.—(Suite).

Nos	DATE de la concession	DÉSIGNATION des forces hydrauliques	Nom du concessionnaire primitif	Ayant-droit actuel	LOYER ANNUEL	Redevance supplémentaire	Puissance brute approximative	Clauses essentielles du bail	Remarques
	1926	Rivière MISTASSINI (Canton d'Albanel)						Cautionnement de \$600.00 déposé au Dépt., des terres et forêts. La mise en exploitation devait commencer le 1er mars 1929. Révision tous les 10 ans. Clause d'annulation.	
141	6 avril 1926	Les droits du Gouvernement sur deux groupes de chutes et rapides, îles comprises, situés sur les rivières Mistassini et Mistassibi, cantons d'Albanel, de Parent et de Pelletier	Leaside Engineering Company, Limited	Lake St. John Power & Paper Company, Limited.	\$5,000.00	50c par H.P. 50c add. par H. P. sur forces vendues hors de la Province	20,000H.P.	Bail emphytéotique de 75 ans. Loyer annuel payable d'avance le 27 mars. Cautionnement de \$50,000.00 déposé au Dépt., des terres et forêts.	Concédé après enchères publiques. Boni d'adjudication \$10,000.00. La moitié du cautionnement

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES.—(Suite).

Nos	DATE de la concession	DÉSIGNATION des forces hydrauliques	Nom du concessionnaire primitif	Ayant-droit actuel	LOYER ANNUEL	Redevance supplémentaire	Puissance brute approximative	Clauses essentielles du bail	Remarques
		— Rivière OUTAOUAIS (Rapide des Chats)						L'exportation de la force motrice, hors du Canada, est prohibée Clause d'annulation.	
143	22 juin 1926	Ce qui reste des droits du Gouvernement sur la section du lit de l'Outaouais en front des lots 3, 4, 5, 6 et 7, rang I, canton de Onslow, comprenant les forces hydrauliques, les îles, îlets, rochers ou batures non encore concédés.	Montreal Engineering Company, Limited.	Chats Falls Power Company.	\$14,800.00	50c par H.P. sur toute la force produite en deçà de la ligne inter-provinciale au-dessus de 15,000 H.P.	50,000 H.P.	Bail emphytéotique de 75 ans. Loyer annuel payable d'avance le 1er mars. Cautonnement de \$30,000.00 déposé au Dépt., des terres et forêts. Révision tous les 10 ans. La mise en exploitation doit commencer avant le 1er 1931.	Concédé après enchères publiques.

							Clause d'annulation.	
							L'exportation de la force motrice, hors du Canada, est prohibée	
	1926	Rivière MISTOUC						
		(Ruisseau aux Brochets)						
		Canton de l'Isle						
144	7 juillet 1926	Le lit et les forces hydrauliques du ruisseau aux Brochets, en front des lots Nos 1, 2, 3, et 4, rang VI, canton de l'Isle, avec la réserve des trois chaînes de chaque côté du ruisseau sur ces mêmes lots.	Adélarde Lemay.	Adélarde Lemay.	\$50.00	50c par H.P. d'après la puissance brute des turbines.	50 H.P. Bail emphytéotique de 21 ans. Loyer annuel payable d'avance le 1er juin. Cautionnement de \$150.00 déposé au Dépt., des terres et forêts. Délai jusqu'au 1er juin 1929. Révision tous les 10 ans. Clause d'annulation.	Concession de gré à gré.

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES.—(Suite).

Nos	DATE de la concession	DÉSIGNATION des forces hydrauliques	Nom du concessionnaire primitif	Ayant-droit actuel	LOYER ANNUEL	Redevance supplémentaire	Puissance brute approximative	Clauses essentielles du bail	Remarques
145	16 août 1926	Rivière GATINEAU (Rapides des Six Partages) Canton de Cameron Bouchette et Kensington Le lit de la rivière et les forces hydrauliques des rapides des Os, et autres, la réserve des trois chaînes, les îles, batures ou rochers et certains lots riverains le long de la dite rivière.	Gatineau Power Company.	Gatineau Power Company	\$3,000.00	75c par H.P. d'après la puissance maximum des turbines Paiement ne doit pas dépasser \$12,000.00 pour la première période de dix ans.	30,000H.P.	Bail emphytéotique de 75 ans depuis le 1er avril 1926. Loyer annuel \$3,000.00 payable le 1er avril. Cautionnement de \$12,000.00 déposé au Dépt., des terres et forêts. Délai de 5 ans à partir de la date de la signature du bail pour la mise en oeuvre d'au moins 16,000 H.P. Délai prolongé de 4 ans. Conditions ordinaires	Concession de gré à gré.

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES.—(Suite).

Nos	DATE de la concession	DÉSIGNATION des forces hydrauliques	Nom du concessionnaire primitif	Ayant-droit actuel	LOYER ANNUEL	Redevance supplémentaire	Puissance brute approximative	Clauses essentielles du bail	Remarques
	1927	— Rivière LAFLAMME (Canton de Laflamme)						L'exportation de la force motrice, hors du Canada, est prohibée	
147	4 mars 1927	Les forces hydrauliques, le lit, les îles, rochers et battures de la rivière Laflamme, compris entre la ligne des hautes eaux ordinaires de chaque côté de la rivière. Le tout tel que montré au plan daté du 11 octobre 1923, attaché au bail.	E. C. de Carufel.	E. C. de Carufel & Cie.	\$50.00	50c par H.P. d'après la puissance brute des turbines.	25 H.P.	Bail emphytéotique de 21 ans. Loyer annuel payable d'avance le 1er mars. Cautionnement de \$150.00 déposé au Dépt. des terres et forêts. Délai de 3 ans accordé pour la mise en oeuvre, à commencer de la date de la signature du bail. Clause de révision.	Concession de gré à gré.

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES.—(Suite).

Nos	DATE de la concession	DÉSIGNATION des forces hydrauliques	Nom du concessionnaire primitif	Ayant-droit actuel	LOYER ANNUEL	Redevance supplémentaire	Puissance brute approximative	Clauses essentielles du bail	Remarques
149	10 mars 1927	Rivière aux OUTARDES Le Gouvernement autorise la compagnie à élever, par son barrage, le niveau des eaux à l'élévation 225 suivant le plan de la C.E.C., rapport 1920, et à submerger en amont des chutes, les terrains de la Couronne nécessaires pour utiliser la nouvelle hauteur de chute projetée.	Ontario Paper Company, Ltd.	Ontario Paper Company, Ltd.	\$1,200.00		Bail emphytéotique de 71 ans et cinq mois. Ce bail est sujet aux conditions, obligations et restrictions de celui du 30 janvier 1923 (Voir No. 124 ci-dessus).	Concession de gré à gré.
	1928	Rivière HALL (Canton de Cox)							
150	23 février 1928	Lit du ruisseau Hall en front des lots 7 et 8, rang X, et 7 et 8, rang XI.	Compagnie Electrique Pascardo.	Chaleur Bay Power Limited.	\$75.00	50c. par H.P.	200 H.P.	Bail emphytéotique de 50 ans Loyer annuel payable d'avance le 1er mars. Cautionnement de \$100.00 déposé au Dépt., des terres et	Concession de gré à gré.

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES

Nos	DATE de la concession	DÉSIGNATION des forces hydrauliques	Nom du concessionnaire primitif	Ayant-droit actuel	LOYER ANNUEL	Redevance supplémentaire	Puissance brute approximative	Clauses essentielles du bail	Remarques
		— Fleuve ST-LAURENT — Entre le lac St-François et St-Louis						L'exportation de la force motrice, hors du Canada, est prohibée	
152	23 juin 1928	Les droits de la Province sur les forces hydrauliques du St-Laurent entre le lac St-François et le lac St-Louis qu'il est possible de produire au moyen d'un canal de dérivation capable d'écouler jusqu'à concurrence de 40,000 p.c.s. et la concession de quelques lots en eau profonde relatifs à l'entreprise.	Beuharnois Light Heat & Power company.		Cinq premières années \$20,000. Après 5 ans \$50,000.00.	\$1.00 par H.P.	500,000 H.P.	Bail emphytéotique de 75 ans. Loyer annuel payable d'avance le 23 juin. Cautionnement de \$500,000.00 déposé au Dépt., des terres et forêts. Révision tous les 10 ans. Clause d'annulation. L'exportation de la force motrice hors du Canada, est prohibée	Concession de gré à gré. Amendé par bail du 18 oct. 1929.

1929		Rivière ST-FRANCOIS (Canton de Westbury)							
153	22 octobre 1929	Chute du bassin de Westbury et déclivité d'amont utilisable.	Cité de Sherbrooke.	Cité de Sherbrooke.	\$2,000.00	50c. par H.P.	2,000 H.P.	Bail emphytéotique de 99 ans. Loyer annuel payable d'avance le 1er janvier. Cautionnement de \$5,000.00 déposé au Dépt., des terres et forêts. Révision tous les 10 ans. Clause d'annulation. L'exportation de la force motrice, hors du Canada, est prohibée.	Concession de gré à gré.
		Fleuve ST-LAURENT (Chenal Perdu)							
154	5 déc. 1929	Concession des droits du Gouvernement à une dérivation de 13,000 p. c.s., par le canal projeté de Beauharnois, passant actuellement par le Chenal Perdu, entre la terre ferme et l'île de Salaberry.	Beauharnois Light, Heat & Power Company.			\$1.00 par H.P. sur compteurs	80,000 H.P.	Les conditions sont les mêmes que pour la concession accordée par bail emphytéotique à la compagnie Beauharnois Light, Heat & Power Company, pour son canal de dérivation.	Concession de gré à gré.

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES.—(Suite).

Nos	DATE de la concession	DÉSIGNATION des forces hydrauliques	Nom du concessionnaire primitif	Ayant-droit actuel	LOYER ANNUEL	Redevance supplémentaire	Puissance brute approximative	Clauses essentielles du bail	Remarques
		—							
	1929	Rivière GATINEAU (Chute Paugan)							
155	9 avril 1929	Concession comportant les droits de la Couronne permettant d'utiliser à Paugan, une hauteur de charge supplémentaire de 20 pieds.	Gatineau Power Company.		\$300.00				Ce bail est sujet aux mêmes conditions, obligations et restrictions de celui du 8 août 1922 (voir No. 121 ci-dessus).
		—							
		Rivière DU LIEVRE							
156	7 nov. 1929	Les forces hydrauliques, comprenant Pine Rapids et les autres petites chutes en amont de High Falls.	The James Mac-laren Co. Ltd.	Buckingham Power Co.	\$500.00	\$1.00 par H.P.	10,000H.P.	Bail de 75 ans. Loyer annuel payable d'avance le 1er octobre. Cautionnement de \$25-000.00. Revision tous les 10 ans. Clause d'annulation.	Concession de gré à gré.

1930							
		Rivière OUAREAU (Chute à Magnan)					
157	5 mars 1930	Le lit de la rivière Ouareau, avec les forces hydrauliques, canton de Rawdon, comté de Montcalm.	Gatineau Power Company.	\$1,000.00	1,500 H.P.	Bail de 75 ans. Loyer annuel payable d'avance le 1er décembre. Clause d'annulation.	Concession de gré à gré.
		Rivière PETITE-PERIBONCA (Chute Croche)					
158	7 avril 1930	Les forces hydrauliques situées en front du lot No. 40, rang VI, canton de Dolbeau.	Alfred Tremblay	\$10.00	25 H.P.	Bail de 5 ans. Loyer annuel payable d'avance le 1er avril.	

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES.—(Suite.)

Nos	Date de la concession	DESIGNATION des forces hydrauliques	Nom du concessionnaire primitif	Ayant-droit actuel	LOYER ANNUEL	Redevance supplémentaire	Puissance brute approximative	Clauses essentielles du bail	Remarques
159	11 juillet 1930	Ruisseau HALL Les forces hydrauliques situées en front des lots: 1725-1726-1727-1728-1785-1786-1787-1788-1789-1801-1802-1804 et 1805, canton de Cox, comté de Bonaventure.	Chaleur Bay Power Limited	Chaleur Bay Power Limited	\$105,00	50c H.P. sur la puissance installée	350 H.P.	Bail emphytéotique supplémentaire 48 ans. Loyer annuel payable d'avance le 1er mars. Cautionnement de \$100.00 déposé au Dept. des Terres & Forêts. Revision tous les 10 ans. Clause d'annulation. L'exportation de la force motrice hors du Canada est prohibée.	Concession de gré à gré.
160	11 juillet 1930	Rivière au SAUMON Les forces hydrauliques, le lit, les îles et îlets, les grèves et les terrains riverains à la Rivière-au-Saumon, comté du Lac St-Jean.	La Corporation Municipale du Village de St-Félicien, Lac St-Jean		\$100.00	\$1.00 H.P. sur la puissance installée	100 H.P.	Bail emphytéotique pour un terme de 50 ans.	Concession de gré à gré.

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES. (Suite.)

Nos	Date de la concession	DESIGNATION des forces hydrauliques	Nom du concessionnaire primitif	Ayant-droit actuel	LOYER ANNUEL	Redevance supplémentaire	Puissance brute approximative	Clauses essentielles du bail	Remarques
162	21 nov. 1930	Rivière OUAREAU (Lac Tire) Les droits du Gouvernement sur les forces hydrauliques, de la rivière Ouareau à l'embouchure du Lac, Tire, en front des lots Nos. 33, 34 et 35, Rang IV, 33 et 34 Rang III, canton de Lussier.	Fernando Coutu.		\$40.00	50c H.P. sur la puissance installée	25 H.P.	Bail emphytéotique de 25 ans. Loyer annuel payable d'avance le 1er août. Revision tous les 10 ans. Clause d'annulation	Concession de gré à gré
163	12 mars 1931	Rivière BOURLAMAQUE Les forces hydrauliques de la rivière Bourlamaque comprises dans une section de quatre (4) milles de longueur, comprenant le droit de relever les plans d'eau et de submerger les îles, îlets, rochers et batteries qui pourraient se trouver dans cet intervalle	Bourlamaque Development Company Registered.		\$50.00	\$1.00 H.P. sur la puissance installée	150 H.P.	Bail emphytéotique de 10 ans. Loyer annuel de \$50.00 payable d'avance le 1er décembre. Cautionnement de \$200.00 déposé au Dept. des Terres et Forêts. Bail renouvelable pour une égale période. L'exportation de la force motrice hors du Canada est prohibée.	Concession de gré à gré.

164	12 mars 1931	Rivière PORT-DANIEL Les droits du Gouvernement aux forces hydrauliques de la petite rivière Port-Daniel, en front des lots 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, du rang VI canton de Port-Daniel, avec droit de submerger les îles, îlets, rochers et battures dans cette section.	M. l'abbé Joseph Emeric Chenel, curé de Port-Daniel Est.	\$50.00	50c H.P. sur la puissance installée	25 H.P.	Bail Emphytéotique de 50 ans. Loyer annuel de \$50.00 payable d'avance le 1er janvier Cautionnement de \$150.00 déposé au Département des Terres et Forêts. Revision tous les 10 ans. Clause d'annulation.	Concession de gré à gré
165	30 avril 1931	Fleuve ST-LAURENT Les droits de la Province de Quebec aux forces hydrauliques du fleuve St-Laurent qu'il est possible d'aménager entre les deux lacs St-François et St-Louis par le moyen d'un agrandissement au canal de dérivation, capable d'écouler un débit additionnel maximum de 30,000 pieds cube d'eau par seconde.	Beauharnois Light, Heat & Power Co.	Pendant les cinq premières années \$15,000.00 après cinq ans \$37,500.00	\$1.00 H.P. d'après les compteurs	250,000 H.P.	Bail emphytéotique supplémentaire de 72 ans et 3 mois. Loyer annuel payable d'avance le 23 juin. Le cautionnement de \$500,000.00 fait lors du premier bail, garantit l'exécution du présent bail. Revision tous les 10 ans. Clause d'annulation. L'exportation de la force motrice hors du Canada est prohibée.	Concession de gré à gré

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES.—(Suite.)

Nos	Date de la concession	DESIGNATION des forces hydrauliques	Nom du concessionnaire primitif	Ayant-droit actuel	LOYER ANNUEL	Redevance supplémentaire	Puissance brute approximative	Clauses essentielles du bail	Remarques
166	23 juill. 1931	Rivière <i>Mont Louis</i> Les forces hydrauliques d'une certaine partie de la rivière Mont-Louis, branche Ouest, dans les terres non arpentées de la Couronne, comprenant le lit, les îles, rochers et battures, ainsi que les terrains nécessaires devant être submergés par l'exhaussement des eaux.	Mont-Louis Seignior Limited.		\$30.00	\$1. H.P. sur la puissance installée	60 H.P.	Bail emphytéotique de 50 ans. Loyer annuel payable d'avance le 1er mai de chaque année. Cautionnement de \$90.00 déposé au Département des terres et forêts. Revision tous les 10 ans. Clause d'annulation.	Concession de gré à gré.
167	23 oct. 1931	Rivière <i>Outaouais</i> Les droits, titres et intérêts que la Province de Québec peut avoir aux forces hydrauliques sur la rivière Outaouais situées entre le rapide de Carillon à Pointe Fortune en aval de	National Hydro-Electric Company.		\$2,000. jusqu'à la mise en opération, après \$10,000.	\$1. H.P. d'après les compteurs	125,000 H.P.	Bail emphytéotique de 75 ans. Loyer annuel payable d'avance le 1er octobre de chaque année. Cautionnement de \$100,000.00 déposé au Dépt. des terres et forêts.	Concession de gré à gré.

		la ligne Interprovinciale entre les Provinces de Québec et de l'Ontario et les chutes Chaudières à Hull en amont du pont Interprovincial.					Revision tous les dix ans. Clause d'annulation.	
		Rivière Outaouais					L'exportation de la force motrice hors du Canada est prohibée.	
		Rapide des Joachims et autres.						
168	8 déc. 1931	Tous les droits de la Province de Québec aux forces hydrauliques de la Rivière Outaouais qu'il est possible d'aménager depuis le barrage réservoir du Gouvernement fédéral, sur le lac Témiscamingue, jusqu'à la ligne de division entre les cantons d'Aberdeen et de Malakoff, comprenant les îles, îlets, rochers et battures; ainsi que les terrains nécessaires devant être submergés par l'exhaussement des eaux	Ottawa River Development Co.	\$1,000.	.75 H.P.	150,000 H.P.	Bail emphytéotique de 75 ans.	Concession de gré à gré.
				jusqu'à la mise en opération, après \$3,000. d'augmentation pour chaque aménagement.	d'après les compteurs		Loyer annuel payable d'avance le 1er janvier de chaque année.	
							Le cautionnement de \$50 000.00 fait au Dépt. des terres et forêts.	
							Revision tous les 10 ans. Clause d'annulation.	
							L'exportation de la force motrice hors du Canada est prohibée.	

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES. — (suite.)

Nos	Date de la concession	DESIGNATION des forces hydrauliques	Nom du concessionnaire primitif	Ayant-droit actuel	LOYER ANNUEL	Redevance supplémentaire	Puissance brute approximative	Clauses essentielles du bail	Remarques
169	7 déc. 1931	Rivière des Quinze Les droits du Gouvernement au lit, îles, îlets, rochers et battures de cette partie de la rivière des Quinze comprise entre la ligne des hautes eaux des deux côtés de la rivière, et s'étendant de la ligne de division des lots 70 et 71, rang V canton de Guigues jusqu'à la ligne de division des rangs 7 et 8 dans le même canton.	Gatineau Power Company.		\$1,000.	.50 H.P. d'après les compteurs	Aucune.	Bail emphytéotique de 73 ans et 6 mois. Loyer annuel payable d'avance le 1er juin de chaque année. Le cautionnement de \$3,000.00 fait au Dépt. des terres et forêts. Revision tous les dix ans. Clause d'annulation. L'exportation de la force motrice hors du Canada est prohibé.	Concession de gré à gré. Il n'y a pas de chute dans la section louée. Ce bail a été consenti pour permettre l'aménagement économique des chutes environnantes. La chute No 1 détenue par lettres patentes sera combinée avec partie de la chute No 2 détenue par bail grâce à la présente concession qui les réunit. La redevance de 50c par H.P. s'applique à la partie de la chute No 2.

		Rivière <i>Bell</i>						
		<i>Lac Villebon</i>						
170	6 mai 1932	Les forces hydrauliques qui peuvent être développées sur le cours d'eau réunissant le Lac Villebon au Lac Simon, et comprenant l'inondation totale ou partielle des îles, îlets, rochers et battures, ainsi que les terrains nécessaires pour l'exhaussement des eaux.	Treadwell, Yukon Company Limited.	\$205.00	\$1. H.P.	200 H. P.	Bail emphytéotique de 50 ans. Loyer annuel payable d'avance le 1er mai de chaque année. Le cautionnement de \$615.00 fait au Dépt. des terres et forêts. Revision tous les dix ans. Clause d'annulation.	Enchères publiques.

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES.—(Suite.)

Nos	Date de la concession	DESIGNATION des forces hydrauliques	Nom du concessionnaire primitif	Ayant-droit actuel	LOYER ANNUEL	Redevance supplémentaire	Puissance brute approximative	Clauses essentielles du bail	Remarques
171	6 mai 1932	Rivière <i>St-Maurice</i> , <i>Rapide Blanc, etc.</i> ,	Shawinigan Water & Power Co.	Shawinigan Water & Power Co.	\$5005. puis accroissements successifs après délais.	.25 H.P. d'après compteurs.	300,000 H.P.	Les mêmes que celles du No 151, sauf certaines modifications dont principales ci-contre sous rubrique Remarques.	Le locataire bénéficie du privilège déjà cité au No 151, pour les eaux régularisées; le terme du bail est prolongé à 85 ans; le loyer est réduit à \$5,005. pour un délai déterminé puis remonte par tranches de \$5,000 additionnels, après chaque aménagement. La redevance supplémentaire est réduite à 25c le H.P., à cause de dépression et surplus du marché; et remontera à \$1. dès que le prix de la vente de l'énergie justifiera le retour à la normale. Voir contrat pour plus amples détails.

172	28 déc. 1932	Rivière des <i>Mille- Iles</i>	R. A. P. Whiteford	Mille Iles Power Co.	\$3748. pour 5 ans de- puis 1927 et \$2500 depuis 1932, puis \$3748 à partir de la date ou une usi- ne sera cons- truite.	.50 H.P. d'a- près puis- sance maxi- mum des tur- bines.	16,000 H.P.	Les mêmes que le No 148, sauf cer- taines modifica- tions du loyer, du dépôt et du temps pour l'aménage- ment.	Dépôt réduit de \$20,000. à \$10,000. Ce bail supplé- mentaire ac- corde certains privilèges au concession- naire de 1927, à cause de la dépression, du surplus d'éner- gie disponible et de certaine contestation de droits.
173	3 avril 1933	Rivière <i>Mégiscane</i> Droit d'aménager d'autres chutes en amont de la conces- sion No 137 et de faire des réservoirs pour régulariser la rivière jusqu'à mais NON compris le lac Mégiscane.	Timbers & Powers Limited	Timbers & Powers Limited	\$10.00 à être aug- menté à \$3.500.00 de la date du pre- mier bar- rage.	50c. par H. P., sur la puissance installée		Bail emphytéoti- que supplémen- taire de 62 ans à compter du 16 oc- tobre 1931, pour s'identifier avec le bail précédent à la même com- pagnie. Loyer payable d'avance le 16 oc- tobre. Le cautionnement fait antérieure- ment reste le mê- me. Revision des re- devances tous les dix ans.	Concession de gré à gré dont l'objet princi- pal est de per- mettre la ré- gularisation du débit du cours d'eau.

LISTE DES FORCES HYDRAULIQUES

Nos	Date de la concession	DESIGNATION des forces hydrauliques	Nom du concessionnaire primitif	Ayant-droit actuel	LOYER ANNUEL	Redevance supplémentaire	Puissance brute approximative	Clauses essentielles du bail	Remarques
174	19 janv. 1934	<p><i>Fleuve St-Laurent</i></p> <p><i>Chenal Perdu</i></p> <p>L'autorisation de dériver du Lac Saint-François via le Chenal-Perdu, jusqu'à concurrence d'un débit de 1000 pieds cubes d'eau par seconde et de se servir de telle partie de ce débit qui lui est ou lui sera nécessaire pour fins d'aménagement hydro-électrique pour le fonctionnement de son système actuel ou futur aqueduc.</p>	La Cité de Savelberry de Valleyfield.		\$10.00	\$1. H.P. d'après les compteurs	1300 H.P.	<p>Clause d'annulation. L'exportation de l'énergie est prohibée.</p> <p>Bail emphytéotique de 20 ans.</p> <p>Loyer ou honoraire payable d'avance le 1er novembre de chaque année. Clause d'annulation.</p>	

Rivière Victoria

175

14 août
1934

(Outaouais Supérieur) Rapides 13, 14, 15, 16 de la rivière, avec droit d'emmagasiner de l'eau dans les lacs Decelles et Jourdan, lesquels droits sont limités à l'est par la ligne de division entre les cantons Jourdan et Pélissier, avec les îles, îlets, rochers et battures.

Noranda
Mines
Limited

Noranda
Mines
Limited

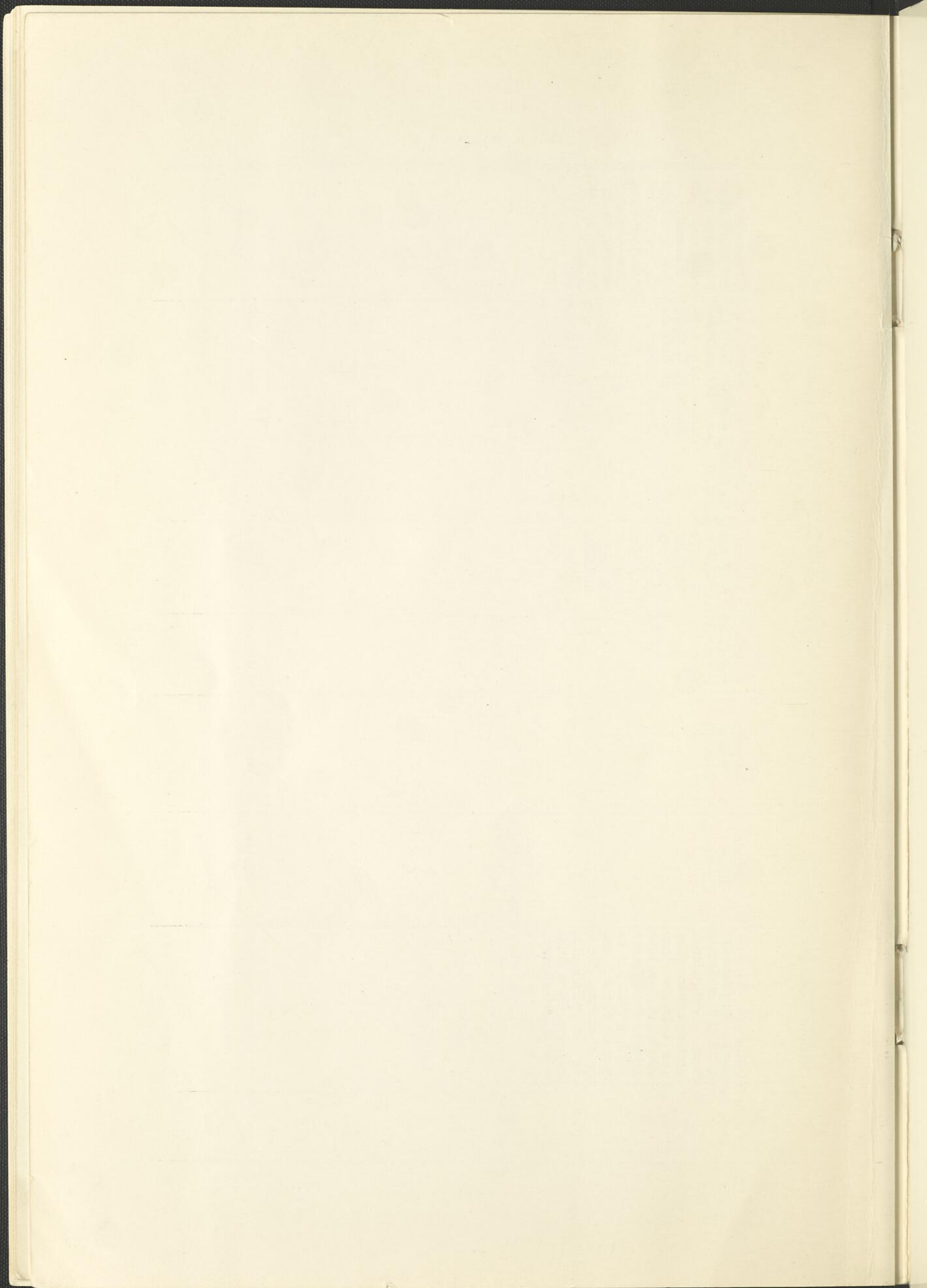
\$5,000.00
depuis le
1er avril
1934.

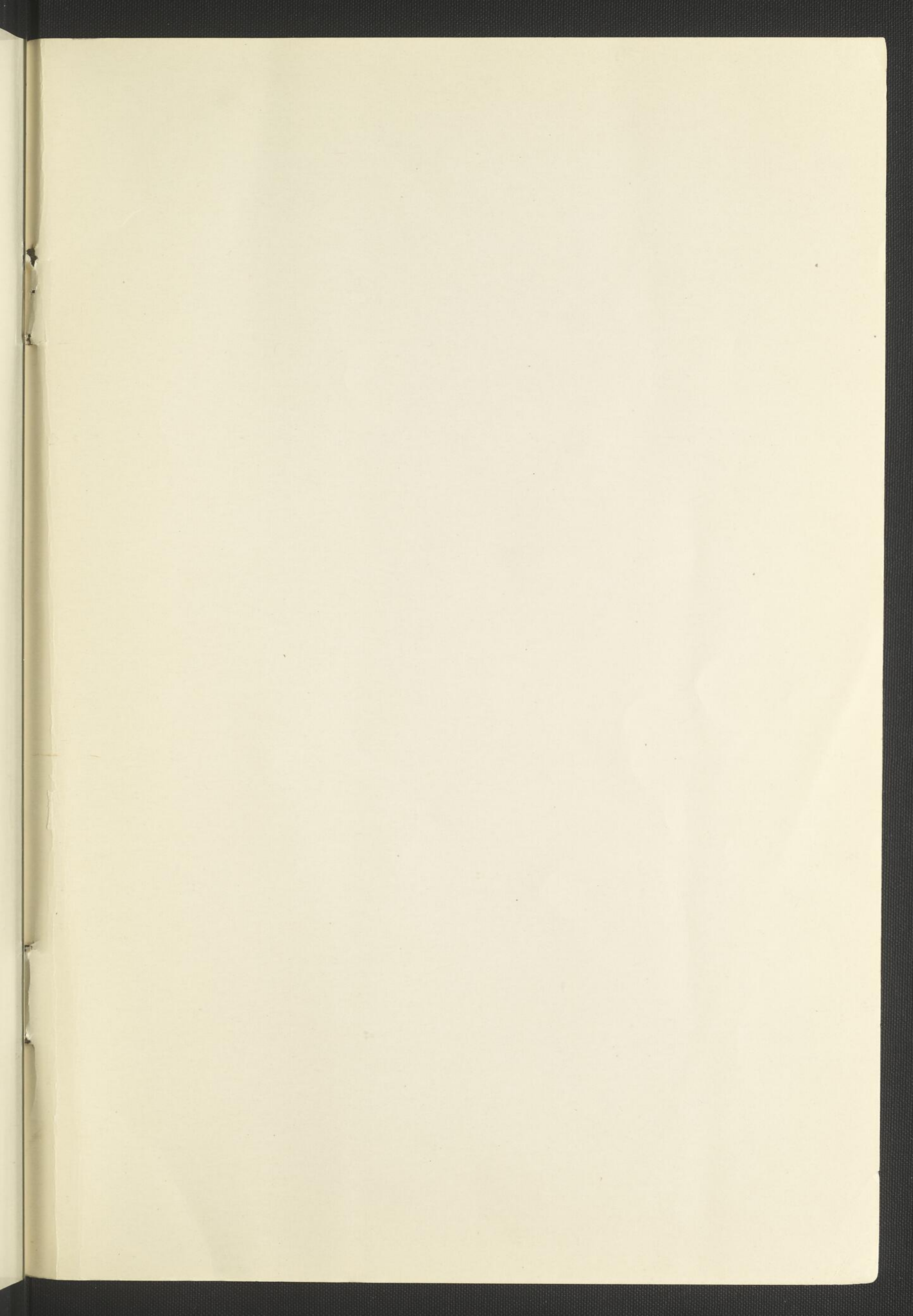
50c. par
H. P. sur
maximum
de 20,000
H. P. et
\$1.00 par
H. P. sur
le surplus.
mesuré sur
la force
installée.

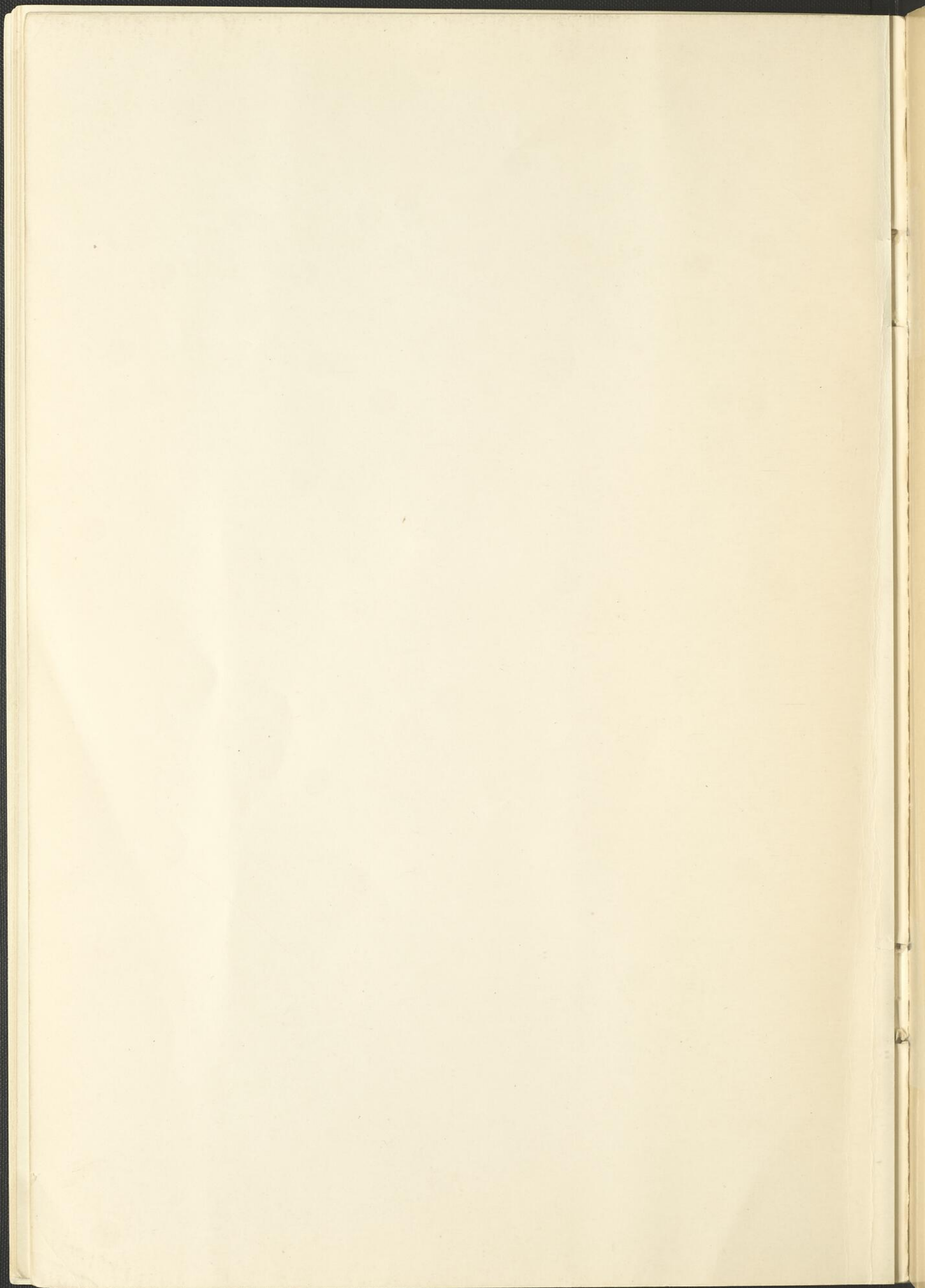
Minimum
de 5,000
H. P.

Les mêmes que
celles du No 142,
sauf les amendements
aux articles 2, 3, 7, 9, 12
et 17 du baï du
15 mai 1926.

Concession de
gré à gré pour
permettre d'a-
ménager, si
nécessaire,
plus de 20,000
H. P., et de ré-
gulariser dans
une certaine
mesure, le dé-
bit de la ri-
vière








Bookkeeper[®]

Deacidification for Libraries and Archives

January 2011

BNQ



C 000 186 661